La voie du Littoral étape 7A - Lit et Mixe > Moliets et Maâ

33km750

0,000 km – On part de l'église. Prendre l'avenue du l'église. Aller tout droit.

0,200 km – Ttourner à droite avenue du Marensin. Passer le rond point. Aller tout droit direction Cap de l'Homy.

1,400 km – Tourner à droite direction Cap de l'Homy. Passer le camping des Vignes

5,900 km – Prendre la piste empierrée de Yons à gauche. Aller jusqu'à la maison forestière.

9,400 km – On arrive à la maison forestière (à droite) et à la fontaine de Yons (à gauche) distante de quelques 30 m. La piste se partage en deux. Prendre à droite la route forestière de la Pyramide. ATENTION, ne pas prendre l'accès pompier.

16,000 km – On a rejoint une grande route goudronnée que l'on traverse pour prendre juste en face la petite route goudronnée de la maison forestière de la Jaougue.

17,200 km – On a passé la maison forestière de la Jaougue. Continuer sur la route goudronnée jusqu'au bas de la dune où un chemin sableux prend à gauche.

20,500 km – Emprunter le chemin sableux qui monte la dune. On rejoint une route goudronnée qu'une piste suit en parallèle. Suivre la piste cyclable (route goudronnée à droite).

21,600 km – La piste coupe la grande route pour lui être parallèle (route à gauche). Continuer toujours sur cette même piste qui petit à petit s'éloigne de la grande route.

22,100 km – On rejoint une petite route goudronnée que l'on prend à droite.

22,300 km – On arrive à la naissance d'une piste cyclable sur la gauche. Ne pas la prendre mais continuer tout droit sur le chemin empierré. NOTE A gauche, un fléchage privé conduit au camping du Col Vert.

25,200 km – On a rejoint la passerelle (pont de la Nasse) du courant d'Huchet par une piste forestière très sinueuse. Emprunter la passerelle.